

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 21 décembre 2017

DCM N° 17-12-21-15

Objet : Saison sportive 2017/2018 : accompagnement des clubs par la ville.

Rapporteur: Mme RIBLET

Le présent rapport a pour objet de proposer le montant des subventions allouées aux associations sportives pour la saison 2017/2018.

Depuis plusieurs années, pour permettre aux clubs d'assurer les premières dépenses de la saison sportive à venir, des avances sur les subventions sont octroyées. Les aides au démarrage ainsi versées en septembre 2017 seront déduites du montant des subventions attribuées par le présent rapport.

Après avoir examiné les demandes présentées par les clubs sportifs messins et après avis de la Commission des sports, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer aux associations sportives, pour un montant de 1 319 300 € sur une enveloppe globale de 1 469 900 €, les subventions dont le détail figure dans la motion. Un montant de 632 915 € sera consacré au sport Elite, 524 950 € pour le haut niveau et une somme de 161 435 € au sport amateur.

La ville propose également de soutenir, au cours de l'année 2018, les manifestations organisées dans le cadre du développement du Pôle d'athlétisme à Metz en accompagnant trois temps forts dont le meeting international Indoor Athlélor, reconnu 1^{er} meeting français depuis plusieurs années.

Dans cadre, il est proposé d'attribuer au club organisateur de ces différents événements sportifs des subventions pour un montant total de 47 000 €.

Enfin, il est proposé d'accorder une subvention de 70 000 € au bénéfice de l'association FC Metz pour la rénovation de la pelouse synthétique d'un terrain à la Plaine de Jeu.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétences entendues,

VU les projets présentés et portés par les clubs au titre de la saison sportive 2017/2018,

CONSIDERANT que les projets présentés s'inscrivent dans le cadre de la politique sportive municipale,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

- **D'ATTRIBUER les subventions suivantes pour un montant de 1 436 300 € :**

Sport élite – subvention de fonctionnement

Athlétisme

Athlétisme Metz Métropole 82 985 €
(Dont 15 200 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2017/2018)

Athlétisme Metz Métropole (Soutien Quentin BIGOT) 5 880 €
(Au titre des frais de préparation de l'athlète pour sa participation aux compétitions nationales et internationales)

Handball

Metz Handball 397 880 €
(Dont 73 100 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2017/2018)

Tennis

ASPTT Tennis 37 240 €
(Dont 6 800 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2017/2018)

Tennis de Table

Metz Tennis de Table 108 930 €
(Dont 18 600 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2017/2018)

Sport de haut niveau – subvention de fonctionnement

Arts martiaux

Metz Judo – Jujitsu 4 410 €

Aviron

Société des Régates Messines 37 345 €
(Dont 7 100 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2017/2018)

Badminton

Metz Badminton 4 825 €

Baseball

Baseball & Softball Club de Metz 1 440 €

Basket

Union Sainte Marie Metz Basket 63 035 €
(Dont 11 900 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2017/2018)

Metz Basket Club (Dont 10 600 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2017/2018)	57 820 €
Echecs	
Club d'Echecs Metz Fischer (Dont 3 900 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2017/2018)	21 970 €
Ecole Française des Echecs de Metz	3 590 €
Escrime	
Société d'Escrime de Metz	6 505 €
Football	
Amicale du Personnel Municipal – Section Foot (Dont 6 300 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2017/2018)	33 250 €
Renaissance Sportive de Magny (Dont 6 800 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2017/2018)	33 875 €
Football américain	
Les Artilleurs de Metz	380 €
Golf	
Association Sportive du Gardengolf de Metz Technopôle	1 150 €
Hockey	
Metz Amneville Hockey Club	55 000 €
Kayak	
Kayak Club de Metz (Dont 3 300 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2017/2018)	16 550 €
Natation	
Société de Natation de Metz (Dont 7 100 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2017/2018)	35 550 €
Patinage	
Sport de Glace de Metz (Dont 6 500 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2017/2018)	32 740 €
Pétanque	
La Ronde Pétanque	12 250 €
Rugby	
Rugby Club de Metz (Dont 12 000 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2017/2018)	63 080 €
Volley Ball	
AS Pouilly Metz Volley Ball (Dont 8 000 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2017/2018)	40 185 €

Sport amateur – subvention de fonctionnement

Arts martiaux

Aiki Club de Metz	680 €
Boxing Club de Metz	1 275 €
Boxing Club Messin	1 055 €
Budokaï Metz Haku Un Kan	410 €
Karaté Club de Metz	3 400 €
Metz Lorraine Japon	415 €
Waka Matsu Dojo	280 €

Badminton

Association Badminton Marly Metz	750 €
----------------------------------	-------

Billard

Billard Club de Metz	420 €
----------------------	-------

Clubs omnisports

Association Sportive des Cheminots de Metz	6 460 €
--	---------

ASPTT Omnisports	75 000 €
(Participation aux frais de fonctionnement du Complexe des Hauts Peupliers dont 13 500 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2017/2018)	

ASPTT Omnisports	5 645 €
(Section Judo : 1 530 € - Section Echecs : 460 € - Section Gymnastique Fitness : 255 € - Section Basket : 3 400 €)	

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré-USEP Moselle	2 380 €
--	---------

Cyclisme

Cyclo Club de Metz	350 €
--------------------	-------

Disciplines à destination des personnes handicapées

Handicap Evasion Lorraine	680 €
Handisport Metz	1 030 €
Union Sportive et Loisir des Sourds de Metz	350 €

Echecs

Club d'Echecs Alekhine	2 550 €
------------------------	---------

Football

Entente Sportive Messine	12 240 €
(Dont 2 600 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2017/2018)	

Football Club de Metz Devant les Ponts	13 600 €
--	----------

(Dont 2 900 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2017/2018)

Union Lorraine de Plantières 8 840 €
(Dont 1 900 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2017/2018)

Gymnastique

Gym Volontaire de Metz 410 €

Handball

Metz Magny Handball 1 965 €

Natation

Club Gambetta 1 920 €

Parachutisme

Para-Club Sportif de Metz 270 €

Pêche

Amicale des Pêcheurs du Sablon 680 €

Pétanque

Amicale de Pétanque de Magny 305 €

La Boule Messine 1 810 €

Metz Pétanque Sablonnaise 1 360 €

Plongée

Association Sportive des Sapeurs-Pompiers de Metz 315 €

Metz Plongée Loisirs 750 €

Nautilus Club de Metz 410 €

Plongée Nature VTT 205 €

Spéléo Club de Metz 270 €

Randonnée

Club Touristique de Lorraine 410 €

Nancy Metz à la Marche 850 €

Tennis

Sport Metz Ecole Club de Tennis 3 500 €

Tennis Club de Magny 750 €

Tennis Club de la Natation Messine 2 470 €

Tir

Société de Tir de Metz 1 430 €

Voile

Cercle de Yachting à Voile de Moselle 3 545 €

Subventions de l'évènementiel sportif autour des disciplines de l'athlétisme

Athlétisme Metz Métropole 47 000 €
(10^{ème} Meeting national indoor Metz-Moselle d'athlétisme) 40 000 €
(7^{ème} édition de la course « La Messine ») 4 000 €
(14^{ème} édition de la course nature de la Ville de Metz) 3 000 €

Subvention pour la réalisation de travaux

Association FC Metz 70 000 €
(Travaux de rénovation de la pelouse synthétique sur un terrain de la Plaine de Jeu)

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et de moyens correspondantes ainsi que tous documents, pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2018.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjoint Délégué,

Jacques TRON

Service à l'origine de la DCM : Développement des Pratiques Sportives
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 09h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 38 Absents : 17 Dont excusés : 10

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ